



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

Spécial juillet 2010

OUVERTURE DE POSTE

PRÉPOSÉ AU QUAI MUNICIPAL

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un préposé au quai municipal. Sous l'autorité de la coordonnatrice des loisirs et des communications, le préposé au quai municipal doit :

- ⇒ Contrôler et gérer l'accessibilité au quai municipal;
- ⇒ Tenir un registre des vignettes et faire la perception requise en vertu de la réglementation prévue;
- ⇒ Faire respecter tous les articles de la réglementation municipale relative au quai;
- ⇒ Veiller à la propreté du quai et à l'entretien rigoureux des toilettes municipales;
- ⇒ S'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Le candidat possède dynamisme, assurance, entregent et aptitudes en communication. Le poste est d'une durée de 10 semaines, du 16 juillet 2010 au 19 septembre 2010, selon un horaire de travail variant entre 18 et 40 heures par semaine. Le candidat devra être disponible pour travailler les soirs et fin de semaine.

Ce poste pourrait bénéficier d'une subvention d'Emploi Québec. Afin de déterminer votre éligibilité à la subvention « Insertion en emploi », vous devrez communiquer avec le Centre local d'emploi (CLE) de Saint-Eustache au 450 472-2311. Veuillez prendre note que les candidats éligibles à cette subvention seront considérés en priorité. Les candidats retenus pour une entrevue devront être disponibles, de jour et en soirée, du 6 juillet 2010 au 15 juillet 2010.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications au 450 258-2305 poste 231 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention par télécopieur au 450 258-3059 ou par courriel à jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0, au plus tard lundi le 12 juillet 2010, 16 heures.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

Dans la présente offre d'emploi, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.